

Les tribunaux comiques

UN HOMME POLI

C'est un lieu commun de rappeler que la France est la terre classique de la courtoisie. M. Le duc de Coislin se jeta par la fenêtre de son premier étage afin de pouvoir faire une dernière politesse à un ambassadeur dont il venait de recevoir la visite. Les gentils hommes de Fontenoy disaient à la garde royale anglaise : "Tirez les premiers, messieurs les Anglais," et, de nos jours encore, le plus humble ouvrier de nos fabriques se fera un point d'honneur de n'être jamais traité de mal élevé par une femme. Rappelons-nous que les insurgés de Juin 1848 tendaient galamment la main aux dames pour les aider à traverser les barricades.

Ces traditions de politesse paraissent avoir été soigneusement conservées par Léonard Verteil qui comparait devant la police correctionnelle sous la prévention de vol dans un hôtel meublé du quartier du Palais Royal. Le plaignant, M. Dumonceil, riche bourgeois d'Amiens, dépose ainsi :

Le 27 août dernier, étant de passage à Paris, j'avais déjeuné avec un de mes amis, commerçant du quartier du Mail et j'étais rentré pour me reposer à l'hôtel où j'occupais un appartement composé de deux pièces contiguës, un salon et une chambre à coucher. Il faisait ce jour-là une chaleur accablante. J'entre dans ma chambre et je m'étends sur mon lit sans songer à la précaution vulgaire de retirer la clef de mon salon que j'avais laissée en dehors. Je sommeillais à peine depuis quelques minutes, lorsqu'un bruit de chaises remuées me fit ouvrir les yeux. J'aperçus alors monsieur, (le plaignant désigne l'accusé) qui me fit un salut jusqu'à terre et me dit textuellement : "Je suis en ne peut plus confus. Je suis désolé. J'ai troublé le sommeil de monsieur, que monsieur veuille bien m'excuser mais je venais de remonter, les pendules de l'hôtel. Monsieur croyez bien que je suis au désespoir." Interloqué par ce flux de paroles, encore mal réveillé, j'essayai en vain de placer un mot. Au moment où j'allais demander poliment à ce monsieur si poli pourquoi il était entré chez moi sans frapper, il avait déjà disparu en me saluant profondément.

M. LE PRÉSIDENT. — Après le départ du prévenu vous avez constaté la disparition de plusieurs objets dans votre salon ?

LE PLAIGNANT. — Oui, monsieur le président. Mon voleur aurait sans doute dévalisé ma chambre si je ne m'y étais pas trouvé ; mais en attendant, il avait eu le temps de prendre sur la cheminée du salon ma montre et ma chaîne et en plus une photographie de ma femme dont le cadre me coûte fort cher.

LE PRÉVENU, se levant et avec la plus exquise politesse. — Je serai observer à monsieur que ce n'est pas pour le cadre que je me suis permis d'emporter la photographie, c'est pour le portrait de madame qui est fort jolie. Elle me rappelle une de mes cousines.

M. LE PRÉSIDENT. — Rasseyez-vous. (Au brigadier de la Sûreté qui a arrêté l'accusé.) Sur la plainte adressée par le propriétaire de l'hôtel et par le volé, vous êtes parvenu à arrêter l'accusé, dont vous avez le signalement, dans une maison mal fameuse du quartier des Halles. Le tribunal vous félicite de votre sagacité. L'accusé a-t-il opposé quelque résistance ?

LE BRIGADIER. — Pas la moindre, monsieur le président. Il a dit adieu aux femmes de cette maison en leur faisant de profonds saluts, et se tournant vers moi il m'a félicité sur mon air martial et sur mes médailles. Lorsque je lui ai annoncé que j'allais le conduire au poste, il a ajouté : Vous me comblez.

LE PRÉSIDENT, au prévenu. — Qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

LE PRÉVENU, toujours poli. — Monsieur le président, je suis réellement bien touché de la bienveillance avec laquelle vous m'interrogez. Aussi je n'hésite pas à me recommander à votre indulgence. J'ai été poussé par le besoin. Je suis valet de chambre de mon état, mais sans place pour le moment.

LE PRÉSIDENT. — L'instruction établit que vous avez été chassé de trois maisons bourgeoises, où vous serviez, pour vols dument établis et que vos maîtres n'ont pas cru devoir dénoncer en présence des faux témoignages de repentir que vous prodiguez.

LE PRÉVENU, de plus en plus poli. — Je me repens encore, monsieur le président, et si c'était un effet de votre bonté. (Il salue un à un les trois juges du tribunal.)

M. LE PRÉSIDENT. — Faites-nous grâce de vos simagrées. Le tribunal va délibérer.

Le tribunal, après en avoir délibéré condamne Léonard Verteil à deux ans de prison et à cinq ans de surveillance.

Le prévenu se retire à reculons en saluant le tribunal, le plaignant, les gendarmes, le greffier, l'huissier de



Sir John va boire l'eau de la Jamaïque, mais il trouve quelle est un peu forte pour le canayen.

service et une demi douzaine de voyous débraillés qui le remplaçaient sur le banc des accusés.

Le fusil en papier

Qu'on vienne nous dire que les Japonais ne sont pas des imitateurs et n'ont pas l'esprit inventif ! dit l'Écho du Japon.

Il y a deux ans environ, nous signalions dans ce journal, en empruntant nos informations à une feuille indigène, une invention curieuse. Il s'agissait d'un industriel qui avait réussi à fabriquer un fusil dont le canon était en soie. Cette arme, assurait l'inventeur, était plus légère, nous le croyons sans peine, plus facile à entretenir et surtout plus solide que les fusils dont les canons sont en vulgaire acier. Des essais ont eu lieu et n'ont probablement pas donné les brillants résultats qu'on attendait l'inventeur, puisqu'il n'a plus été question de fusils en soie.

Mais au Japon c'est toujours de plus en plus fort, absolument comme chez Nicolet, et nos braves confrères indigènes nous signalent une nouvelle invention, qui vaut bien la précédente mais n'aura sans doute pas un plus grand succès : les hommes sont si routiniers ! Il s'agit cette fois aussi d'un fusil, mais dont le canon, au lieu d'être de soie, sera en papier. L'heureux inventeur est un nommé Gondo demeurant à Nishikimatchi, Kanda, Tokio. Nous donnons son adresse tout au long, afin que les incroyables puissent aller lui faire une petite visite et s'assurer de l'exactitude de notre information. Gondo vient d'envoyer un spécimen de son invention et le nouveau fusil doit être essayé prochainement.

Entre voisins

La guerre à coups de pamphlets et d'articles de journaux se poursuit entre les écrivains anglais et les écrivains français. Ce n'est plus la vieille haine populaire d'autrefois entre les deux nations, ni la guerre des chansons et de la diplomatie, succédant à la guerre véritable, aux luttes à main armée, c'est la guerre de la plume, la guerre des journalistes et des correspondants.

Et cette guerre n'est pas peu vive. Il faut voir les traits qu'on se lance de part et d'autre. Naturellement, les Français, qui possèdent plus d'habileté, à titre de peuple le plus spirituel du monde, ont le dessus dans cette polémique.

Il faut reconnaître cependant que les hostilités ont été ouvertes par eux, c'est-à-dire par l'un d'eux, par l'auteur de *John Bull et son île*, qui n'a pas encore terminé ses études de mœurs sur la Grande-Bretagne. Un journaliste anglais a riposté par une autre étude sur les Français et leurs défauts.

Puis les journaux ont suivi, et la presse des deux pays est engagée activement dans une œuvre de critique internationale qui peut mener loin.

Le pamphlétaire français a sans doute dépassé les bornes ; il a commis de véritables charges contre le peuple anglais. Mais, d'autre part, l'apologiste britannique s'est rendu ridicule et a détruit l'effet de sa propre thèse en se lançant dans des exagérations grossières. C'est ainsi qu'il a décrété que Paris était une ville affreuse, bien inférieure à Londres sous le rapport de la beauté. Une assertion aussi fautive n'est propre qu'à faire sourire. Toute l'Europe, le monde entier sont là, pour proclamer le contraire et le prouver en préférant Paris à Londres, en saluant Paris comme la plus belle des villes, comme la capitale intellectuelle et artistique du globe.

Le *Brutal Saxon* (c'est ainsi qu'il signe) trouve encore que les Françaises sont laides. Les Françaises, n'ont pas sans doute, la fraîcheur du teint des Anglaises, en général ; mais celles qui sont laides ne sont pas en peine de racheter ce défaut naturel par l'esprit dont la Française est douée plus que toute autre femme au monde.

Un autre reproche du *Brutal Saxon* est tout aussi injuste et tout aussi indélicat. Les Français, dit-il *ne savent se battre que contre les Chinois*. Ceci prète par trop à la riposte. Aussi les journaux

parisiens ne se sont pas fait faute de rappeler que depuis longtemps l'Angleterre ne s'est battue qu'avec les Égyptiens et les Zoulous.

Il est souverainement regrettable de voir les deux nations engagées dans une lutte de ce genre, lorsqu'elles pourraient si aisément s'entendre et agir de concert dans leur politique extérieure. Le malheur vient de ce que l'Angleterre voudrait être seule à répandre son empire au dehors et que les succès de la France dans la même sphère lui portent ombrage. La France, pourtant, ne marche nulle part sur ses brisées. Elle se contente d'agir pour son propre compte, dans des pays où l'Angleterre n'a rien à voir.

Il en résultera peut-être, en fin de compte que la fière Albion sentira sa faute et l'isolement qu'elle se prépare lorsque bientôt la Russie se mettra à la talonner dans l'Afghanistan et aux Indes. Elle regrettera peut-être alors d'avoir taquiné, tracasé, froissé son ancienne alliée de la guerre de Crimée

GRAPPILLAGES.

On parlait duels, l'autre soir, au Ramolli-Club.

— Moi dit Guibollard, j'ai la conviction que si jamais je me bats, c'est au visage que mon adversaire m'attendra.

— Et pourquoi cela ? s'écrient les assistants.

— On m'a toujours dit que j'ai la physionomie ouverte !

La sympathique ambassadrice, Mme de X... rêvait l'autre jour dans son boudoir bleu de ciel.

Entre le valet de chambre—un nouveau, engagé hâtivement le matin même gros garçon à l'air emprunté.

— Que me voulez-vous ? lui demanda-t-elle.

— Il y a dans l'antichambre un homme qui voudrait voir madame.

— Un homme ?... Quel homme ? — Je ne lui ai pas demandé son nom il est chargé d'affaires.

— Chargé d'affaires ? Faites entrer. Et Mme de X... se levant et prenant la pose gracieuse d'une ambassadrice qui va recevoir un diplomate, voit entrer une minute après... un portefaix !

APRES LES HEURES DE MARCHÉ

Restaurateurs qui, dans le cours de la soirée vous trouvez, à court de viandes, gibiers, légumes, etc, ménagères qui après 7 heures recevez un visiteur pour lequel vous devez faire une cuisine extra, rappelez-vous qu'à partir d'aujourd'hui l'étal de Charles Meunier restera ouvert jusqu'à neuf heures tous les soirs. Vous y trouverez tous ce que vous désirez et les prix sont modérés.

L'étal est au coin de la rue Craig et de la Côte St Lambert.

— La dernière naïveté de Guibollard : On sert le potage, un consommé qui a de l'œil. Tout en prenant la cuiller pour servir le potage, le maître de la maison prend la parole :

— On a bien tort de dire que blanc et blanc bonnet, c'est toujours la même chose. Ainsi, moi qui vous parle, j'ai connu un nommé Poteau, qui est mort depuis quelques années déjà... Eh bien, au risque de vous surprendre beaucoup, je crois pouvoir vous affirmer que feu Poteau et pot-au-feu, ça ne se ressemble pas du tout.

La petite locomotive que le public a tant admirée au coin des rues St Laurent et Vitre a été vendue aux sociétés des tailleurs et des barbiers pour une concurrence de chasse au canard sur le lac St Pierre. Mais par ce temps de brouillard leurs rasoirs et leurs ciseaux vont tous se rouiller. Ils seront obligés d'en acheter d'autres chez M. Mandurat qui en vend de si bons et qui les repasse si bien. No 66 rue St Laurent.

Méridionale :

— Moi, mon cher, quant j'étais au quartier Latin, j'avais une chambre sous les toits, tellement basse, tellement basse, que je ne pouvais y manger que des crêpes !

Une mère de famille a une petite fille charmante, mais bien indiscrète. L'enfant ayant mal aux dents, sa mère essayait de la consoler.

— Voyons, ma chérie, ne pleure pas, ton mal aux dents se passera.

— Et comment veux-tu qu'il passe, répondit la petite, la voix entrecoupée de sanglots, est-ce que je peux ôter mes dents comme toi, moi !

La *Pall Mall Gazette* cite une boutade inédite de Pouschkin.

Le célèbre poète russe était poursuivi par un fâcheux qui voulait à toute fin avoir son autographe.

Ce quidam, nommé Ivan Jakolewitch (ce qui signifie Jean, fils de Jacques), ne se laissait par rebuter par les refus et sans cesse il tendait son album au poète pour qu'il y écrivit "quelque chose."

Enfin, un jour impatienté, Pouschkin prit l'album et traça ce qui suit :

Vous êtes Jean,
Vous êtes Jacques,
Vous êtes roux,
Vous êtes sot ;
Mais vous n'êtes pas, mon cher,
Jean Jacques Rousseau.

Voir l'annonce de la maison R. B. Champane et Cie.

LE PALAIS ROYAL

Ce magnifique restaurant situé sur la place du Palais de Justice, vis-à-vis l'aile ouest, au No. 6 rue St Jacques, est sans contredit le plus bel établissement de ce genre que nous ayons dans la puissance, par la richesse de l'ameublement et l'excellence de sa cuisine. M. Georges Maybank, le propriétaire a une expérience de plus de trente ans comme restaurateur et il a toujours été patronisé par l'élite de nos citoyens. Les eaux de vie, les vins et autres liqueurs et cigares de Maybank par leurs qualités excellentes n'ont pas de rivaux dans la métropole. Repas chauds et froids. Huîtres en écailles à la douzaine et apprêtées de toutes façons.

GEO. MAYBANK

Propriétaire.
Montréal, 8 1884—6—4i—

La place du grand Secret

Où nous prenons les photographies le meilleur marché, les plus ressemblantes et avec un fini sans égal.

- Grandeur Minetto, 50cts doz.
- Carte de Visites, 75cts "
- Cabinet, \$1.50 "
- " finis à la gelatine, 2.50 "
- Grandeur Panneaux, 2.00 "
- Portraits au crayon, 5.00 chaque

I. MARTIAL.

102 ET 104 RUE ST-LAURENT
ET No 458 RUE LAGAUCHETIERE.
(Coin des rues St-Laurent et Lagauchetière.)
4—1m

PHENOMENAL !

On a bien vu des vaches à cinq pattes, des vaches à deux têtes etc., mais ce qu'on n'a jamais vu c'est un homme possédant des pieds de cochon — de cochon, vous lisez bien ! — Tout extraordinaire que ceci puisse paraître, on peut s'en convaincre facilement en allant au No 72 de la rue St Laurent. Le charcutier Oizol se fera un plaisir de montrer ses pieds à tous ceux qui voudront les voir.

Jeanette a menti l'autre jour en disant que Oizol avait des bottes, car la conformation de ses pieds, s'oppose à cette chaussure trop moderne pour les pieds du compagnon de St Antoine.

Venez donc contempler tous les pieds extraordinaires que le fameux Oizol exhibe au No 72 de la rue St Laurent.

AVIS AUX MÈRES

Si votre sommeil est troublé la nuit par les pleurs et les cris d'un enfant qui souffre de sa dentition, hâtes-vous de vous procurer une bouteille de "Sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants. Son efficacité est sans égale, à votre petit malade sera soulagé immédiatement.

Ayez confiance. 6 mètres, ce remède est infallible. Il guérit la dysenterie, la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins, fait disparaître les coliques, adoucit les humeurs, rétablit les inflammations, et donne une énergie nouvelle à tout le système en général.

"Le Sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants" est agréable au goût et est préparé d'après la prescription d'une des plus grandes célébrités médicales parmi les femmes des États-Unis. — Il est en vente chez tous les pharmaciens, dans le monde entier. Prix 25 cts. la bouteille.



PRIX CAPITAL, \$150,000

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes, et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés ; nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés, dans ses annonces.

(Handwritten signatures)
Commissaire

Attraction sans précédent.
Plus d'un demi-million distribué.

CHE DE LOTERIE

L'Etat de la Louisiane

Incorporé en 1868 pour 25 ans par la Législature, pour des fins d'éducation et de charité, avec un capital de \$1,000,000, auquel a été ajouté depuis un fonds de réserve de plus de \$50,000.

Par un vote populaire écrasant, ses privilèges devinrent partie de la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre A.D., 1879.

Un grand Tirage de numéros simples aura lieu tous les mois. Le Tirage est régulier et n'est jamais interrompu. Régularité dans la distribution suivante :

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.

170^{me} Tirage Mensuel et Grand Tirage Semestriel extraordinaire dans l'Assemblée de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, le 10 décembre, 1911.